



# GARANTIES d'ASSURANCE

Garanties d'assurances valables à compter du jour de la prise de la licence jusqu'au 14 octobre 2026  
Souscription possible dès le 1<sup>er</sup> octobre 2025

	Responsabilité Civile Défense Recours	Assurances complémentaires proposées (facultatif)		
		PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Licence Carte Neige <b>LOISIR</b>	inclus	X	X	X
Licence Carte Neige <b>LOISIR FAMILLE</b>	inclus	X	X	X
Licence Carte Neige <b>COMPÉTITEUR</b>	inclus	X	X	X
Licence Carte Neige <b>DIRIGEANT</b>	inclus	X	X	X

**Formule LOISIR FAMILLE :** tous les membres d'une famille doivent souscrire la même option d'assurance ou renoncer aux garanties d'assurance et ou d'assistance.

Responsabilité Civile Défense - Recours	Garanties obligatoirement incluses dans la souscription d'une Licence Carte Neige		
	Assurances complémentaires proposées (facultatif)		
	PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Franchise (hors frais de secours, ambulance et assistance)		50 €	50 €
Assistance juridique pour les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques	X	X	X
Frais de secours, de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés	X	X	X
Frais de transport sanitaire	X	X	X
Remboursement forfait de remontées mécaniques	200 €	500 €	3 000 €
Remboursement cours de ski souscrits en lien direct avec une École de Ski (8 jours maximum)		X	X
Location du matériel de ski			X
Frais médicaux après intervention Sécurité Sociale et mutuelle santé (en France)		100 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale	150 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale
Frais médicaux après intervention Sécurité Sociale et mutuelle santé (hors de France)		20 000 €	100 000 €
Individuelle accident / Capital en cas de décès		5 000 €	15 000 €
Individuelle accident / Capital en cas d'invalidité permanente (franchise 10%)		7 500 €	40 000 €
Indemnités en cas de coma		X	X
Assistance - Rapatriement		X	X
Soutien psychologique en cas d'accident, d'agression physique ou sexuelle		X	X

Document non contractuel. Toutes ces garanties d'assurance et/ou d'assistance viennent en complément de l'adhésion à la FFS (celle-ci comprenant obligatoirement les garanties Responsabilité Civile et Défense Recours) dans la limite des contrats téléchargeables sur le site [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) ou [www.ffs.verspieren.com](http://www.ffs.verspieren.com)

